

Conditions et tarifs appliqués aux Entreprises

à compter du 1^{er} novembre 2009

ENTRÉE EN RELATION
GESTION DES FLUX
FINANCEMENTS
GESTION DE TRÉSORERIE

INTERNATIONAL
INGÉNIERIE SOCIALE
INGÉNIERIE IMMOBILIÈRE
HAUT DE BILAN



Ce document indique les conditions et tarifs applicables aux principales opérations de la clientèle de sociétés et associations. Il n'est pas exhaustif et peut être modifié à tout moment. Les montants sont indiqués hors taxe, sauf indication contraire.

Les frais et droits, notamment de timbres, perçus au profit de l'autorité publique sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de variation en fonction de l'évolution des textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Pour toute demande, réclamation ou recours concernant les conditions et leur application, nous vous invitons à prendre contact avec votre interlocuteur habituel à la Banque Palatine.

Votre Chargé d'Affaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sommaire

Les opérations domestiques

- I 3 Les opérations d'encaissement (crédit)
- I 3 Les opérations de paiement (débit)
- I 5 Les opérations de portefeuille

Fonctionnement de compte

- I 7 Arrêté et gestion de compte
- I 8 Services divers
- I 8 Incidents de fonctionnement

Les opérations internationales

- I 10 Les opérations de change
- I 10 Les transferts et ordres de paiement
- I 12 Le portefeuille international
- I 13 Les crédits documentaires
- I 14 Avals-garanties et cautions sur opérations internationales
- I 14 Autres services

Cash Management

- I 15 La Banque électronique
- I 16 L'équipement monétique
- I 16 Les outils de Cash Management

Les financements

- I 17 Services liés aux dossiers de financement
- I 17 Crédit-Bail
- I 17 Poste clients
- I 17 Garanties reçues et données

Les opérations sur titres et valeurs mobilières

- I 18 Les placements

Les expertises

- I 20 Ingénierie sociale
- I 20 Ingénierie immobilière
- I 20 Ingénierie financière

Les dates de valeur

- I 21 Les opérations domestiques
- I 21 Les opérations internationales
- I 22 Les opérations de portefeuille
- I 22 Les opérations sur comptes titres et valeurs mobilières

Les opérations domestiques

Les opérations d'encaissement (au crédit)

▶ ESPÈCES

- Versement d'espèces gratuit
- Commission de manipulation de billets en nombre
 - en euro 5,00 €
 - en devise (tarification par devise) 2,5 % et 5,00 €

▶ CHÈQUES

- Remise de chèques gratuit
- Avis de sort 19,13 €

▶ VIREMENTS

- Crédit du client gratuit

▶ AVIS DE PRÉLÈVEMENT

- Internet
 - par remise 2,00 €
 - par avis de prélèvement 0,33 €
- Télétransmission
 - par remise 2,00 €
 - par avis de prélèvement « ordinaire » 0,33 €
 - par avis de prélèvement « accéléré » 0,55 €
- Support magnétique
 - par remise 11,00 €
 - par avis de prélèvement « ordinaire » 0,33 €
 - par avis de prélèvement « accéléré » 0,65 €
- Sur liste navette
 - mise en place de la liste 30,00 €
 - par remise 11,00 €
 - par avis de prélèvement « ordinaire » 1,10 €
- Prélèvement permanent
 - par avis de prélèvement 1,00 €

▶ TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT (TIP)

- Encaissement (+ commission de traitement du façonnier) 0,20 €

Les opérations de paiement (au débit)

▶ ESPÈCES

- Retrait d'espèces gratuit

▶ CHÈQUES ET CHÉQUIERS

Chèques

- Commission de restitution d'image chèque ou photocopie de chèque 10,00 €

- Copie d'une remise de chèque(s) 10,00 €
 - copie de chèques inclus dans la remise (tarif par chèque supplémentaire) 0,50 €
- Frais d'émission d'un chèque de banque (tarif par chèque) 16,00 €
- Chèque non conforme (non signé, non daté...) 16,00 €

Chéquiers

- Délivrance de chéquier au guichet gratuit
- Frais d'envoi de chéquier (en recommandé uniquement) frais de poste
- Frais de destruction 10,00 €

► CARTES BANCAIRES

Cartes (cotisation annuelle)

- Gamme Affaires

	Tarif HT	Tarif TTC
Abonnements et cotisations		
Cotisation annuelle Carte VISA Affaires de paiement *	50,00 €	59,80 €
Cotisation annuelle Carte VISA Affaires de paiement et de retrait *	53,00 €	63,39 €
Cotisation annuelle Carte VISA GOLD Affaires de paiement *	120,00 €	143,52 €
Cotisation annuelle Carte VISA GOLD Affaires de paiement et de retrait *	123,00 €	147,11 €
Options		
État statistique annuel	Gratuit	Gratuit
Personnalisation des plafonds d'utilisation	Gratuit	Gratuit
Services liés		
Mise en opposition pour perte	15,00 €	17,94 €
Mise en opposition pour vol	15,00 €	17,94 €
Opposition pour usage abusif	40,00 €	47,84 €
Réédition de code confidentiel	10,00 €	11,96 €
Refabrication de carte	15,00 €	17,94 €
Relèvement exceptionnel du plafond d'achat et /ou retrait A titre indicatif, cette commission est facturée par la Banque Palatine	30,00 €	35,88 €

* par titulaire

- Retrait au distributeur en France gratuit

► VIREMENTS

- Internet
 - par virement 0,25 €
 - par remise 2,00 €
- Télétransmission
 - par virement 0,50 €
 - par remise 10,00 €
 - virement de trésorerie 15,00 €
- Support magnétique
 - par virement 0,50 €
 - par remise 10,00 €

■ Support papier	
• par virement ordinaire	3,74 €
• par virement de Gros Montant (VGM)	15,00 €
• frais sur virement permanent	1,25 €
• virements sur liste navette	
- mise en place de la liste	30,00 €
- par virement	2,50 €
- par liste	13,00 €
▶ AVIS DE PRÉLÈVEMENT ET TIP	
■ Mise en place autorisation	5,50 €
■ Paiement	gratuit
▶ LES EFFETS DOMICILIÉS	
■ Effet domicilié rejeté (par effet)	20,00 €
■ Absence d'avis de domiciliation (par effet)	16,00 €
■ Mise en suspens de domiciliation (par domiciliation)	20,00 €
■ Convention de paiement	gratuit
▶ DIVERS	
■ Relance	20,00 €
■ Frais de fax - courrier - télex - téléphone	8,00 €
■ Rééditions TA, attestations intérêts ou décompte crédit	15,00 €

Les opérations de portefeuille

CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour l'ensemble des opérations de portefeuille (escompte, mobilisation de créances commerciales, loi Dailly, crédit de trésorerie, crédit moyen terme), les modalités techniques sont les suivantes :

- Les agios sont calculés sur la durée réelle entre la date de remise et celle de l'échéance (éventuellement reportée) en la majorant de deux jours de banque.
 - Agios minimum 5,50 € et/ou durée minimum 12 jours.
- Pour les billets financiers sur nos caisses: échéance non reportée; aucune commission n'est perçue.
- Le taux d'intérêt qui s'applique dans le calcul de l'escompte commercial ou financier est le taux d'escompte Palatine (Tes) majoré d'une commission d'encours maximum de 1 % et de la marge propre à chaque client. Le Tes est déterminé quotidiennement sur la base de chaque Euribor (ou Tibeur - taux interbancaire offert en euro) majoré d'une marge maximale de 0,50 % en fonction des conditions de marché. Il comprend une « commission d'endos » de 0,60 % qui reste acquise à la banque.
- Pour les effets et les MCNE d'une usance supérieure ou égale à trois mois ou en cas de dépassement de l'autorisation, une majoration d'un point du taux d'intérêt est appliquée.
- Pour les effets escomptés et les factures cédées dans le cadre de la loi « Dailly » non réglés à l'échéance et/ou impayés, (20 jours après la date d'échéance) une majoration du taux d'intérêt de trois points est appliquée.
- Majoration pour envoi à l'acceptation : 0,50 %
- Majoration pour prorogation : 0,50 %

► LES EFFETS DE COMMERCE (LCR/BOR)

Les effets à l'encaissement et escompte

■ Internet ou télétransmission	
• commission prise par effet	0,50 €
• par remise	6,00 €
■ Support papier	
• commission prise par effet	4,20 €
• par remise	9,66 €
■ Opposition sur effet (par effet)	14,00 €

Les cessions de créances loi « Dailly »

■ Convention Dailly	45,00 €
■ Cession escompte si suivi individuel des factures (par facture)	12,00 €
■ Cession ou garantie sans suivi individuel (par facture)	5,00 €
■ Par remise	18,00 €
■ Notification de cession de créances	
• tarification par notification (+ forfait poste)	20,00 €
■ Commission de prorogation (par facture)	16,00 €
■ Impayé (par facture)	20,00 €
■ Modification (par facture)	16,00 €
■ Commission de restitution de cession	24,00 € (+ frais poste)
■ Commission de mainlevée de notification	20,00 €
■ Marché public ou privé	
• commission d'enregistrement de marché public ou privé	25,00 €
• commission de modification de marché public ou privé	50,00 €
• commission d'annulation de marché public ou privé	50,00 €

Autres opérations

■ Effet envoyé à l'acceptation (par effet)	20,00 €
■ Effet modifié, prorogé (par effet)	16,00 €
■ Effet irrégulier, commission de rejet (par effet)	14,00 €
■ Demande d'avis de sort	
• tarification par effet (+ récupération des frais externes)	19,13 €
■ Effet réclamé (+ récupération des frais engagés)	
• en portefeuille (par effet)	14,00 €
• parti au recouvrement (par effet)	25,00 €
■ Envoi d'effet à l'huissier pour protêt	
• tarification par effet (+ récupération des frais externes)	25,00 €

Fonctionnement de Compte

Arrêté et gestion de compte

Les comptes font l'objet d'un arrêté trimestriel au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année.

A l'occasion de cet arrêté, les agios perçus sont composés des commissions de tenue de compte, de la commission sur le plus fort découvert, des intérêts débiteurs et éventuellement d'une pénalité de dépassement.

► FONCTIONNEMENT DE COMPTE

- Ouverture de compte **Gratuit**
- Frais de renouvellement annuel de dossier administratif, juridique, comptable **200,00 €**
(+ récupération des frais engagés) (à partir de)

► ARRÊTÉ DE COMPTE

- Intérêts débiteurs
 - Ils sont calculés selon la formule suivante :
[somme de tous les soldes débiteurs en valeur **X** leur durée en jours **X** taux d'intérêt conventionnel] / 360
 - En l'absence de découvert autorisé ou formalisé, les intérêts débiteurs sont calculés sur la base du taux maximum réglementaire publié tous les trimestres au journal officiel
- Commission sur plus fort découvert
Commission mensuelle calculée sur le plus fort découvert de chaque mois et perçue en fin de trimestre
 - taux applicable sur le plus fort découvert **1/10 %**
- Commission de dépassement
Commission mensuelle calculée sur la partie des débits comprise entre le montant du découvert autorisé et le plus fort découvert mensuel enregistré
 - taux minimum par mois **1,15 %**

TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG)

Le TEG est un taux annuel proportionnel à un taux journalier, calculé selon les formules suivantes :

- Le taux journalier = [intérêts + commission sur le plus fort découvert X 100] /
[somme de tous les soldes débiteurs en valeur X leur durée en jour]
- Le TEG = [taux journalier X durée de l'année civile en jours]

► GESTION DE COMPTE

■ Commission de mouvement de compte	
• montant minimum compris entre	0,50 % et 2 %
• minimum par périodicité d'arrêté	65,00 €
■ Commission fixe de tenue de compte (tarif trimestriel)	15,88 €
■ Commission de tenue de compte sans mouvement (tarif trimestriel)	46,87 €
■ Commission de service (tarif trimestriel)	65,00 €
■ Commission pour fusion de comptes	
• par arrêté entreprise	77,00 €
• par arrêté entrepreneur individuel	23,00 €
■ Commission de mise en place et de renouvellement de forfaitisation de conditions	137,95 € / an

Services courants

► RELEVÉ DE COMPTE

Ces commissions sont perçues trimestriellement, frais d'envoi inclus

■ Support papier	
• mensuel	gratuit
• décadaire	10,53 €
• journalier	51,80 €
■ Extrait de compte à la demande ou au guichet	4,60 €

► COURRIERS

■ Domiciliation du courrier à l'agence (tarif annuel)	100,46 €
■ Changement d'adresse non signalé entraînant un retour de courrier	10,00 €

► RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS

Fourniture de renseignements

■ Renseignements commerciaux (+ frais engagés)	25,00 €
■ Lettre d'attestation ou de recommandation	31,77 €
■ Information des commissaires aux comptes (audit)	157,00 €

Recherche de documents

■ Simple (minimum)	15,24 €
■ Complexe (minimum)	92,00 €
■ Photocopie (par pièce)	0,50 €

► COFFRE-FORT

■ Location de coffre-fort	
• selon volume, à partir de	72,00 €

Incidents de fonctionnement

► LE COMPTE

■ Professionnels : commission d'intervention sur des écritures de mises en attente de paiement entraînant un dépassement d'autorisation	
• maximum 3 opérations par jour	6,69 €
• maximum 21 opérations par mois	140,49 €
■ Lettre de relance pour compte débiteur	22,00 €

■ Frais par saisie attribution ou conservatoire	96,60 €
▶ LES CHÈQUES	
■ Forfait ⁽¹⁾ par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾	
• chèque inférieur ou égal à 50 €	25,08 €
• chèque supérieur à 50 €	41,80 €
■ Frais d'opposition sur un ou plusieurs chèque(s) par l'émetteur	
• par chèque	25,08 €
• si plusieurs chèques	28,00 €
■ Mainlevée d'opposition	
• par mainlevée	16,00 €
■ Commission pour rejet de chèque, sur décision judiciaire, chèque perdu ou volé, compte en opposition	
• par chèque	6,00 €
■ Encaissé et retourné impayé (sauf motif « sans provision »)	
• par chèque	16,00 €
■ Lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,00 €
■ Frais pour chèque présenté suite à une interdiction bancaire (interne ou externe)	
• par chèque	25,08 €
▶ LES CARTES BANCAIRES	
■ Frais d'opposition carte par le porteur (perte ou vol) [Non soumis à la TVA]	35,00 €
■ Frais d'opposition carte par la banque (usage abusif) [Non soumis à la TVA]	85,00 €
■ Commission de capture de carte [soumis à la TVA]	40,00 €
▶ LES PRÉLÈVEMENTS ET TIP	
■ Opposition	13,00 €
■ Frais pour impayé	12,00 €
■ Rejet d'un avis de prélèvement ou d'un TIP sans provision	
• inférieur ou égal à 20 €	100 % du montant
• supérieur à 20 €	16,72 €
▶ LES EFFETS	
■ Effet impayé (commission perçue à la même date que le débit de l'effet impayé)	
• par effet (+ coût du protêt éventuel)	20,00 €
• recouvrement direct d'effet non dématérialisé, par effet (+ récupération des frais engagés)	25,00 €
■ Impayé sur effet non dématérialisé	25,00 €

⁽¹⁾ Ces forfaits comprennent les frais de dossier, de chèque impayé, de lettre d'injonction, d'envoi en AR, de la déclaration BDF, des frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire, de mainlevée de l'interdiction bancaire, de blocage de provision pour régularisation, de délivrance du certificat de non-paiement.

⁽²⁾ Le rejet d'un chèque présenté au paiement à plusieurs reprises dans les 30 jours qui suivent le premier rejet constitue un incident de paiement unique.

Les opérations internationales

Aux conditions ci-dessous peuvent s'ajouter des frais de port, télécommunications et autres dépenses engagées par la banque, notamment celles résultant de l'intervention de nos correspondants étrangers. Les conditions relatives aux opérations internationales s'appliquent également aux comptes ouverts dans nos livres par des non-résidents pour leurs opérations en France.

Périmètre des zones géographiques

Espace Economique Européen (E.E.E.) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

Zone SEPA : les 30 pays de l'Espace Economique Européen ainsi que la Suisse.

Zone Transfrontalière : les 30 pays de l'Espace Economique Européen ainsi que Bosnie, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie.

Hors zone transfrontalière : les autres pays.

Les opérations de change

► COMMISSION DE CHANGE

Cette commission s'applique à toute opération d'achat ou de vente de devises.

Tarification dégressive.

■ Facturation minimum	20,25 €
■ Jusqu'à 100 000 €	1/2 ‰
■ De 100 000 € à 150 000 €	1/4 ‰
■ De 150 000 € à 600 000 €	1/8 ‰
■ Au-delà de 600 000 €	1/16 ‰

► CHANGE MANUEL

■ Achat ou vente de chèques de voyage	
• Coût par transaction	1,25 ‰
• Minimum	9,57 €
■ Achat ou vente de billets de banque (achat ou vente)	
• Coût	2,5 ‰
• Minimum	5,98 €

► DIVERS

■ Commission de mise en place de ligne de trésorerie change pour accédant direct	200 € / an
--	------------

Les transferts et ordres de paiement

► VIREMENT SEPA

• Virement libellé en euro émis vers les pays de la zone SEPA, quel que soit le montant	
■ Support papier	
• avec BIC et IBAN complet obligatoire (par opération)	3,74 €

► VIREMENT TRANSFRONTALIER

- Virement libellé en euro émis vers les pays de la zone transfrontalière inférieur à 50 000 €
 - Internet
 - par opération 0,25 €
 - Télétransmission
 - par opération 0,50 €
 - par fichier 4,00 €
 - Support papier
 - avec BIC et IBAN complet obligatoire (par opération) 3,74 €

► VIREMENT INTERNATIONAL

- Virement libellé en euro émis vers les pays de la zone transfrontalière supérieur à 50 000 €
- Virement libellé en euro émis vers les pays hors de la zone transfrontalière
- Virement émis en devise vers tout pays
 - Internet (tarif dégressif)
 - minimum 10,00 €
 - jusqu'à 150 000 € 0,075 %
 - au-delà de 150 000 € 0,020 %
 - Télétransmission
 - par opération 15,00 €
 - par fichier 4,00 €
 - Support papier (tarif dégressif)
 - minimum 20,25 €
 - jusqu'à 100 000 € 1 ‰
 - de 100 000 € à 150 000 € 1/2 ‰
 - de 150 000 € à 600 000 € 1/4 ‰
 - au-delà de 600 000 € 1/8 ‰

► RAPATRIEMENT

- Zone euro gratuit
- Zone transfrontalière
 - jusqu'à 50 000 € gratuit
- Zone transfrontalière supérieur à 50 000 € et hors zone transfrontalière (tarif dégressif)
 - minimum 20,25 €
 - jusqu'à 100 000 € 1 ‰
 - de 100 000 € à 150 000 € 1/2 ‰
 - de 150 000 € à 600 000 € 1/4 ‰
 - au-delà de 600 000 € 1/8 ‰

► CARTES

Retrait

- Zone transfrontalière gratuit
- Hors zone transfrontalière
 - retrait à un distributeur 3,00 €
 - retrait à un guichet bancaire 3,00 € + 0,33 %

Paiement

Les paiements effectués en devise sont convertis en euro par le centre Visa aux conditions de change en vigueur le jour de l'opération.

- Zone transfrontalière gratuit
- Hors zone transfrontalière (commission de change, transfert et traitement) 2,30 %

► CHÈQUES

Paiement de remises de l'étranger import (frais à la charge du tiré)

Chèques euro ou devises

■ Commission de transfert (tarif dégressif + commission de change le cas échéant)	
• facturation minimum	20,25 €
• jusqu'à 100 000 €	1 ‰
• de 100 000 € à 150 000 €	1/2 ‰
• de 150 000 € à 600 000 €	1/4 ‰
• au-delà de 600 000 €	1/8 ‰

Encaissement de remises sur l'étranger export

Chèques devises

■ Commission d'encaissement (+ commission de change le cas échéant)	1,20 ‰
• minimum	20,00 €
• maximum	107,00 €

Encaissement par cash-letters

■ Italie	nous consulter
■ Etats-Unis, Canada, Suisse, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique	nous consulter

Le portefeuille international

► EFFET LIBRE ET DOCUMENTAIRE IMPORT

Effet libre import (en euro ou devises)

■ Commission de présentation à l'acceptation	52,50 €
■ Commission de paiement (+ commission de transfert et de change le cas échéant)	1,5 ‰
• minimum	25,00 €
• maximum	160,00 €

Effet documentaire import (en euro ou devises)

■ Commission de traitement (+ commission de transfert et de change le cas échéant)	2 ‰
• minimum	55,00 €
• maximum	480,00 €
■ Commission supplémentaire	
• Prorogations, impayés, avis de sort...	55,00 €

► EFFET LIBRE ET DOCUMENTAIRE EXPORT

Effet libre export (en euro ou devises)

■ Commission d'encaissement par effet (+ commission de change le cas échéant)	1,5 ‰
• minimum	20,00 €
• maximum	130,00 €

Effet documentaire export (en euro ou devises)

■ Commission d'encaissement par effet (+ commission de change le cas échéant)	2 ‰
• minimum	55,00 €
• maximum	480,00 €
■ Commission supplémentaire	
• envoi à l'acceptation, prorogations, impayés, avis de sort...	55,00 €

Commission d'effet en souffrance

■ si l'effet n'est pas payé à l'échéance + 15 jours	
• tarification par effet et par mois	1 ‰
• minimum	25,00 €
• maximum	130,00 €

► MOBILISATION DE CRÉANCES NÉES SUR L'ÉTRANGER

■ Tarification	
• par effet	4,50 €
• par remise	8,00 €

Les Crédits documentaires

► CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

■ Ouverture : crédit irrévocable	
• par trimestre indivisible	0,25 %
• minimum	105,00 €
■ Modification	
• si augmentation de montant ou prorogation de sa validité au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture, par trimestre indivisible	0,25 %
• minimum	105,00 €
■ Acceptation : calculée de la date de délivrance et 2 mois mini de l'acceptation jusqu'à son échéance	
• par mois indivisible	1/12 %
• minimum	105,00 €
■ Ouverture, modification, utilisation en cas de dossier complexe : majoration de	60,00 € min
■ Remise de documents irréguliers	110,00 €
■ Utilisation	
• coût	0,125 %
• minimum	105,00 €
■ Commission de projet :	
toute opération sur crédit documentaire que le projet aboutisse ou non	60,00 € min
■ Les commissions d'utilisation et d'acceptation se cumulent.	
Pour les crédits documentaires dont le montant est stipulé « environ » ou « circa », la commission d'ouverture sera perçue sur le montant indiqué, majoré de 10 %, limite du dépassement autorisé.	
■ E-crédoc : www.palatine.fr > <i>Espace Client</i>	
• service permettant d'envoyer et de gérer des demandes de crédits documentaires import par internet (abonnement mensuel)	10,00 €

► CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT

■ Commission de notification	
• jusqu'à 1 500 000 €	1 %
• au-delà de 1 500 000 €	0,5 %
• minimum	105,00 €
■ Commission de confirmation	
Pourcentage déterminé selon risque Pays interrogation systématique et acceptation ou paiement différé	
• minimum	105,00 €
■ Commission de levée de document	
• coût	1,5 % flat
• facturation minimum	105,00 €
■ Commission de mise en conformité	60,00 €
■ Commission de paiement différé ou acceptation sur crédit documentaire notifié	
• tarification mensuelle minimum 2 mois	1,25 %
• facturation minimum	140,00 €

Avals - Garanties et cautions sur opérations internationales

▶ AVAL

- Aval de la signature du tiré sur effet accepté dans le cadre de remise documentaire import
 - minimum par an 2 %
 - avec 1 mois de perception minimum
 - et perçu d'avance 55,00 €

▶ GARANTIES ET CAUTIONS

Garantie à 1^{ère} demande

- minimum par an 1,5 %

Cautions

- Organismes professionnels, marchés étrangers, bourses de commerce...
 - minimum par an 1 %
 - et perçu trimestriellement d'avance 60,00 €
- Absence de documents
 - minimum par an 1 %
 - et perçu trimestriellement d'avance 60,00 €
- Frais d'établissement (+ récupération des timbres fiscaux)
 - minimum selon complexité 110,00 €
- Avenant, prorogation 50,00 €

Cautions ou garanties documentaires

- Émission
 - minimum par an 1 %
 - et perçu trimestriellement d'avance 60,00 €
- Paiement, appel de fonds, ou modification
 - mêmes conditions que crédits documentaires import -
- Commission de projet
toute opération sur garanties internationales que le projet aboutisse ou non 60,00 € min

Autres services

- Compte centralisateur
Gestion du compte et de l'encaissement pour des sociétés non résidentes nous consulter
- Opérations nécessitant la constitution d'un dossier (minimum) 60,00 €
- Intervention auprès des autorités compétentes (minimum) 105,00 €
- Commission de traduction (minimum) 105,00 €
- Frais de télex/Swift (maximum) 70,00 €

Cash Management

La Banque Électronique

► INTERNET

Palatine Comptes : www.palatine.fr > Espace Client

Site internet de consultation et de gestion des comptes de votre entreprise

- Abonnement (tarification mensuelle) : 5 offres disponibles selon vos besoins
 - Palatine Comptes Entreprises Consultation Gratuit
 - Palatine Comptes Entrepreneurs 12,00 €
 - Palatine Comptes Entreprises 1 20,00 €
 - Palatine Comptes Entreprises 2 43,00 €
 - Palatine Comptes Entreprises 3 50,00 €
- Options disponibles selon abonnement (tarification mensuelle par option) 10,00 €
 - Transfert : envoi ou récupération de fichiers au format CFONB
 - Portefeuille commercial : LCR/BOR
 - Émission de virements transfrontaliers et internationaux
 - Demande d'ouverture de crédit documentaire à l'importation
 - Consultation des créances Dailly

Palatine Bourse : www.bourse.palatine.fr

Site internet dédié à la consultation et la gestion de vos portefeuilles titres

- Abonnement (tarification mensuelle) 5,50 €

Palatine Certification : www.certification.palatine.fr

Certificat électronique pour effectuer vos télédéclarations et échanges de documents dématérialisés

- Cotisation (tarification annuelle) 90,00 €
- Clé USB (par support) 50,00 €
- Option Assistance Installation par téléphone 40,00 €
- Envoi d'une nouvelle clé USB (connecteur seul) 35,00 €
- Fourniture d'un nouveau CD de pilotes 14,00 €

Remotebanking/SP Links (Italie)

- Mise en place, formation et documentation 150,00 €
- Module de consultation (tarification mensuelle) 92,00 €

► TÉLÉTRANSMISSION

Etebac

Sens Banque Palatine ► Client

- Abonnement Etebac 3 (tarification mensuelle) 60,00 €
Il comprend les extraits de comptes, les relevés de LCR, les relevés d'impayés (LCR et prélèvements), les relevés de virements reçus et les relevés de virements rejetés.

Sens Client ► Banque Palatine

- Abonnement Etebac 3 (tarification mensuelle) 20,00 €
Il comprend les remises de LCR/BOR, de virements, de prélèvements et de bons à payer LCR/BOR
- Abonnement sous Etebac 5 (tarification mensuelle) 25,00 €
Il comprend les remises de LCR/BOR, de virements, de prélèvements, de bons à payer LCR/BOR et les virements de trésorerie
- Option virements internationaux Etebac 3 et 5 20,00 €

SWIFTNET et FTP

nous consulter

L'équipement monétique

▶ VENTE OU LOCATION DE TPE (TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE)	nous consulter
▶ SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE : pour transformer votre site web en site marchand et gérer les paiements en ligne de vos clients	
■ Mise en place	250,00 €
■ Abonnement mensuel (100 transactions incluses)	23,74 €
■ Tarification des transactions au-delà de la 101 ^{ème}	0,069 €
■ Options	
• cartes privatives (par mois)	8,96 €
• gestion des paiements par actionnariat (par mois)	8,96 €

Les outils de Cash Management

▶ VIREMENTS	
■ Virements sécurisés	nous consulter
▶ CHÈQUES	
■ Lettres chèques	nous consulter
■ Chèques vierges	nous consulter
■ Chèques sécurisés	nous consulter
▶ GESTION CENTRALISÉE DE TRÉSORERIE	
<i>Cash Pooling Notionnel</i>	
■ Frais de mise en place	300,00 €
• jusqu'à 20 comptes	
• au-delà de 20 comptes	nous consulter
■ Abonnement (tarification mensuelle)	
• jusqu'à 10 comptes	80,00 €
• de 10 à 20 comptes	140,00 €
• au-delà de 20 comptes	nous consulter
<i>Cash Pooling ZBA (Zero Balancing Account)</i>	
■ Frais de mise en place	750,00 €
• jusqu'à 20 comptes	
• au-delà de 20 comptes	nous consulter
■ Abonnement (tarification mensuelle)	
• jusqu'à 10 comptes	150,00 €
• de 11 à 20 comptes	350,00 €
• au-delà de 20 comptes	nous consulter
<i>Options Cash Pooling Notionnel et ZBA</i>	
■ Décompte d'intérêts Intra Groupe (tarification mensuelle)	
• jusqu'à 10 comptes	50,00 €
• au-delà de 10 comptes	100,00 €
■ Ajout/détachement de compte (par compte ajouté ou détaché)	90,00 €
▶ DIVERS	
■ Ramassage/envoi de fonds et dépôts permanents (+ frais)	23,00 €
■ Accréditif simple	17,00 €

Les financements

▶ SERVICES LIÉS AUX DOSSIERS DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENTS

- Frais de dossier de crédits et crédit-bail
 - coût sur le montant confirmé 0,50 %
 - minimum 500,00 €

▶ CRÉDIT-BAIL

- GCE Bail nous consulter
 - crédit-bail mobilier
 - location financière
 - LOA
- GCE Car Lease nous consulter
 - location longue durée
- Cicobail nous consulter
 - crédit-bail immobilier
 - lease-back

▶ GESTION DU POSTE CLIENT

- Cession Escompte Dailly nous consulter
- Escompte Créances Commerciales nous consulter
- GCE Solutions Clients nous consulter
 - GCE Vision Clients : renseignement commercial et recouvrement
 - GCE Vision Garantie : assurance crédit
 - Facturea : affacturage

▶ GARANTIES REÇUES ET DONNÉES

Garanties reçues France

- Recueil de garanties : tarif fonction de la garantie nous consulter
(+ récupération des frais engagés)
- Frais d'acte de nantissement (+ récupération des frais engagés) 154,00 €
 - minimum (selon complexité)
- Commission de frais de mainlevée d'acte authentique ou sous-seing privé 228,67 €
- Information annuelle des garants 57,00 €

Garanties données France

- Cautions émises, aval de traite
 - frais d'acte standard (+ frais engagés) 60,00 €
 - frais d'acte non standard (+ frais engagés) (minimum) 150,00 €
 - commission proportionnelle
 - coût 2 %
 - minimum par mois 16,77 €
 - prorogation, avenant, mainlevées partielles (minimum) 40,00 €
- @Cautions nous consulter
 - Le service de caution en ligne

Les Opérations sur comptes titres et valeurs mobilières

► DROITS DE GARDE

Perçus tous les ans d'avance pour chaque compte titres en janvier sur la base de l'évaluation au 31/12 de l'année précédente.

- Commission proportionnelle 0,1939 % ⁽¹⁾
- Minimum de facturation par compte 25,08 € ⁽¹⁾
- Droit fixe par ligne pour les dépôts
 - en France 4,60 €
 - à l'étranger 10,87 €
- Titre émis par notre établissement dont OPCVM Palatine gratuit

► OPÉRATIONS DE BOURSE

*Ordre de bourse sur Euronext Paris - Bruxelles - Amsterdam
Courtage et négociation inclus*

- Ordre exécuté
 - coût du montant brut 1,10 %
 - minimum par opération 17,00 €
 - Ordre non exécuté gratuit
 - Ordre exécuté via Palatine Bourse réduction de 25 %
- Ordres de bourse hors zone Euronext* nous consulter

► SOUSCRIPTION D'OPCVM

- OPCVM 38,46 €
- Commission de règlement livraison 30,50 €

► OPÉRATIONS SUR TITRES

	<i>France</i>	<i>Etranger</i>
Encaissement de coupons	sans frais	7 % ad valorem 8,36 € minimum
Remboursement	sans frais	sans frais
Souscription marché primaire	sans frais	0,58 % ad valorem minimum de 33,44 € par opération
Souscription, réinvestissement, exercice	2 % ad valorem minimum de 7,62 € maximum de 76,22 €	4 % ad valorem minimum de 7,62 € maximum de 76,22 €

France

- Attribution, échange, répartition
 - Forfait par opération 15,00 €
- OPA/OPE, autres opérations sur titres
 - par opération et/ou notice d'émission 20,90 €
- Commission de règlement livraison 30,50 €

⁽¹⁾ Tarifs applicables au 1^{er} novembre 2009.

► MOUVEMENTS DE TITRES (VALEURS MOBILIÈRES ET TCN)

■ Réception franco	sans frais
■ Transfert interne de titres	gratuit
■ Transfert compte titre vers un autre établissement	
• frais par ligne :	
- transfert sur la france	8,36 €
- transfert sur l'étranger	33,44 € (majorés des frais éventuels facturés par les dépositaires étrangers)
■ Minimum par compte titre	41,81 €
■ Domiciliation billets de trésorerie (par billet)	33,00 €

► AVIS ET ÉTATS

Support Papier

■ Envoi d'avis d'opéré titres	gratuit
■ Envoi de l'Imprimé Fiscal Unique Annuel	gratuit
■ Relevé titres semestriel au 30/06 et 31/12	gratuit
■ Relevé titres mensuel	46,00 € / an
■ Relevé titres trimestriel	16,72 € / an

Swift

■ Relevé titres mensuel	46,00 € / an
-------------------------	--------------

► DIVERS

■ Frais de recherche (minimum) (pour les recherches importantes, facturation en fonction des démarches à accomplir, devis sur demande)	33,44 €
■ Récupération d'impôt dans le cadre de conventions internationales	
• coût	7 % ad valorem
• minimum	33,44 €
■ Autres opérations	nous consulter

Les expertises

La Banque Palatine a développé des expertises de haut niveau dans de nombreux domaines. N'hésitez pas à interroger votre interlocuteur habituel sur ces sujets.

► INGÉNIERIE SOCIALE

Epargne salariale

- Participation, intéressement
- Plan Epargne Entreprise (PEE)
- Actionnariat salarié

Epargne retraite

- Articles 39 et 83
- Plan Epargne Retraite Collectif (PERCO)

Assurances et Protection Sociale

- Assurance Homme Clé, décès,...
- Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux
- Indemnités de fin de carrière
- Prévoyance et frais de santé
- Ticket CESU

► INGÉNIERIE IMMOBILIÈRE

- Opérations de promotion immobilière
- Opérations de Marchands de Biens
- Crédit-Bail Immobilier
- Lease-Back
- Externalisation d'actifs au bilan
- Recherche d'optimisation du patrimoine

► INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Nos interventions en terme d'opérations de marché, de montage de financement structuré et dans le domaine des fusions/acquisitions font l'objet de conditions spécifiques.

- Couverture de risque de taux
- Couverture de risque de change
- Opérations de marché (émission de titres, retrait ou introduction en bourse, OBSAR,...)
- Montage de financement structuré (LBO, OBO, acquisition,...)
- Fusions/acquisitions de sociétés cotées ou non cotées
- Transmission d'entreprises

Les dates de valeur

La date de valeur est la date de référence qui sert de calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs.

J correspond à la date de règlement interbancaire.

Les opérations domestiques

▶ OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Espèces

- Versement d'espèces jour de l'opération

Chèques

- Remise de chèque date de remise + 2 jours ouvrés après l'opération

Virements

- Virement reçu J

Prélèvements

- Avis de prélèvement ordinaire émis J
 - 5 jours ouvrés avant l'échéance
- Avis de prélèvement accéléré émis J
 - 3 jours ouvrés avant l'échéance

▶ OPÉRATIONS AU DÉBIT

Espèces

- Retrait d'espèces jour de l'opération

Chèques

- Paiement de chèque J
- Chèque encaissé et retourné impayé jour de l'opération
 - sur nos caisses
 - sur place 2 jours ouvrés après l'opération

Virements

- Virement émis J
 - sur support papier J
 - sur support magnétique J
 - par télétransmission J
 - par internet J
 - virement permanent J
 - virement de gros montant J

Prélèvements

- Paiement d'un prélèvement J

Les opérations internationales

▶ OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Virements

- Reçu en euro J
 - zone Euro J
 - hors zone Euro J

- Reçu en devise
 - sans opération de change J
 - avec opération de change jour de la livraison des devises

Chèques

- Encaissement par CAE dès réception des fonds
- Encaissement par cash-letters
 - Italie à partir de 4 jours ouvrés après l'opération
 - Etats-Unis, Canada, Suisse, Grande-Bretagne, à partir de 6 jours ouvrés après l'opération
 - Allemagne, Belgique

Mobilisation de créances nées sur l'étranger 1 jour calendaire après la date de la remise

▶ OPÉRATIONS AU DÉBIT

Virements

- Emis en euro
 - zone Euro J
 - hors zone Euro J
- Emis en devise
 - sans opération de change J
 - avec opération de change J-1

Chèques

- Règlement de chèques émis en faveur de l'étranger jour de l'opération

Effets

- Paiement de LCR/BOR jour du débit de l'effet impayé

Les opérations de portefeuille commercial

▶ OPÉRATIONS AU CRÉDIT

- Remise d'effets, LCR ou BOR 1 jour calendaire après la date de la remise
- Effet à l'encaissement non échu ou remis au moins 12 jours calendaires avant l'échéance
 - autres banques 4 jours calendaires après l'échéance (reportée s'il y a lieu)
- Effet à l'escompte non échu ou remis au moins 12 jours calendaires avant l'échéance 2 jours calendaires après l'échéance (reportée s'il y a lieu)
- Effet échu ou remis moins de 12 calendaires avant l'échéance 12 jours calendaires après la date de remise

Les opérations sur Compte Titres et Valeurs Mobilières

- Ordre de bourse La date de valeur est la date de dénouement de l'opération
- Ordre sur OPCVM La date de valeur est la date de dénouement de la valeur liquidative

Vos centres d'affaires en France

Votre centre d'affaires se tient à votre disposition pour vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes. Retrouvez toutes les coordonnées sur notre site internet.

Paris et Région Parisienne

- **Succursale Matignon**
12, avenue Matignon
75008 Paris
Tél. : 01 56 60 35 00
- **Succursale Saint-Lazare**
74, rue Saint Lazare
75009 Paris
Tél. : 01 53 20 65 00
- **Succursale Place de Catalogne**
17-19, place de Catalogne
75014 Paris
Tél. : 01 56 54 06 10
- **Succursale Versailles**
13, rue Colbert - BP456
78004 Versailles Cedex
Tél. : 01 39 07 48 50
- **Succursale Courbevoie**
29, boulevard Georges Clémenceau
92415 Courbevoie Cedex
Tél. : 01 56 37 09 00
- **Agence Saint Germain en Laye**
32, rue du Vieux Marché
78100 St Germain-en-laye
Tél. : 01 30 61 83 83
- **Agence Saint-Maur**
17, avenue de la République
94100 St Maur
Tél. : 01 55 12 05 30
- **Agence Villepinte**
Immeuble le Cézanne
31-35, allée des Impressionnistes
93420 Villepinte
Tél. : 01 48 63 17 70

Région Nord

- **Agence Lille**
56, boulevard de la Liberté - BP 1350
59015 Lille
Tél. : 03 20 17 28 00

Région Est

- **Succursale Strasbourg**
1, avenue de la Liberté - BP 10439
67008 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 24 95 00

- **Agence Metz**
10, rue Winston Churchill
57000 Metz
Tél. : 03 87 21 13 30
- **Agence Dijon**
20, boulevard de Brosses - BP 1011
21024 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 50 82 30

Région Grand Ouest

- **Agence Nantes**
2, rue Voltaire
44021 Nantes Cedex 1
Tél. : 02 51 84 94 20
- **Agence Rennes**
2, rue Le bouteiller
35000 Rennes
Tél. : 02 99 67 47 50
- **Agence La Roche-sur-Yon**
Bat. 1B - 2, rue Benjamin Franklin
85009 La Roche s/Yon
Tél. : 02 51 06 95 60
- **Agence Caen**
4, rue Bailey
14000 Caen
Tél. : 02 31 53 18 00
- **Agence Orléans**
123 A, rue de la Juine - BP 60623
45166 Olivet
Tél. : 02 38 25 13 70
- **Succursale Bordeaux**
27, cours Georges Clémenceau
33064 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 00 46 86
- **Agence Toulouse**
25, boulevard Carnot
31000 Toulouse
Tél. : 05 62 27 76 16

Région Centre Est

- **Succursale Lyon Part-Dieu**
177, rue Garibaldi
69003 Lyon
Tél. : 04 72 84 77 77
- **Succursale Lyon Tassin**
67, avenue de la République
69160 Tassin la Demi-Lune
Tél. : 04 72 59 14 40

- **Agence Saint-Etienne**
1 bis, cours Jovin Bouchard
42100 St Etienne
Tél. : 04 77 34 41 50
- **Succursale Grenoble**
2, cours Berriat
38028 Grenoble Cedex 1
Tél. : 04 76 86 52 80
- **Succursale Annecy**
15, rue du Président Favre
74000 Annecy
Tél. : 04 50 33 03 50

Région Sud Méditerranée

- **Succursale Marseille République**
50, rue de la République
13002 Marseille
Tél. : 04 91 13 75 00
- **Succursale Nice Arenas**
Immeuble Aéroполе - ZAC de l'Arenas
455, Promenade des Anglais
CS 23256
06205 Nice Cedex 03
Tél. : 04 93 16 36 50
- **Succursale Montpellier**
9, rue Maguelone
34061 Montpellier Cedex 02
Tél. : 04 67 06 06 15
- **Succursale Toulon**
139, avenue Vauban
83000 Toulon
Tél. : 04 94 93 29 60
- **Agence Nîmes**
10, square de la Bouquerie
30000 Nîmes
Tél. : 04 66 68 93 00
- **Succursale Avignon**
3, rue de la Balance - BP 222
84040 Avignon Cedex
Tél. : 04 90 14 41 00
- **Agence Aix-en-Provence**
1, avenue Victor Hugo
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 91 62 80

BANQUE
PALATINE 

Vos ambitions sont les nôtres.

BANQUE DES ENTREPRISES • BANQUE DU PATRIMOINE

SIÈGE SOCIAL - 42 rue d'Anjou - 75382 Paris Cedex 08 - Tél. 01 55 27 94 94 - www.palatine.fr
SIÈGE ADMINISTRATIF - Le Pérípole, 10 avenue Val de Fontenay - 94131 Fontenay-sous-bois Cedex - Tél. 01 43 94 47 47
SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 538 802 680 € - 542 104 245 RCS PARIS
CCP Paris 2071 - Telex 651 322 BSPPA - BIC BSPFFRPPXXX - Swift BSPF FR PP - Une Société du Groupe BPCE

 GROUPE BPCE